



ÉCOLE LE PETIT PRINCE

24^e assemblée générale des parents Procès-verbal 9 septembre 2021 Gymnase

Les personnes présentes sont : Voir annexe

1. MOT DE BIENVENUE

La présidente actuelle du conseil d'établissement souhaite la bienvenue à la directrice de l'école Le Petit Prince, Mme Nathalie Barbe, ainsi qu'à la directrice adjointe Mme Manon Goudreau.

La directrice, Mme Nathalie Barbe souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENT-E D'ASSEMBLÉE ET D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Mme Karine-Ann Ciura la présidente se propose à titre de présidente d'assemblée.

Mme Karine-Ann Ciura propose Mme Manon Goudreau, à titre de secrétaire. Mme Proulx appuie la proposition.

Adopté à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente actuelle du conseil d'établissement, Mme Karine-Ann Ciura , présente l'ordre du jour de la soirée. Mme Morin propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Proulx seconde.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2020

La présidente actuelle du conseil d'établissement, Mme Karine Ann Ciura, demande aux personnes ayant assisté à l'assemblée générale des parents de l'année précédente si des modifications doivent être apportées au procès-verbal.

Mme Rioux propose l'adoption et Mme Briard appuie.

5. MOT DE LA DIRECTION

La directrice, Mme Nathalie Barbe remercie les parents pour leur présence. Elle explique que l'année scolaire débute avec plusieurs mesures sanitaires en lien avec la pandémie de la COVID-19. Les parents collaborent bien avec nous pour la santé de tous. Elle parle des rénovations, des horaires de toilettes. Cette année, il va y avoir 2 bulletins et 2 communications. Elle présente le personnel de l'école.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La présidente du conseil d'établissement 2020-2021, Mme Karine-Ann Ciura, présente le rapport annuel 2020-2021.

MOT DU REPRÉSENTANT DE L'ŒUVRE DU PETIT PRINCE

Mme Loiselle explique le CA de l'œuvre du Petit Prince. Elle explique qu'elle est le rôle de l'œuvre. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

MOT DU REPRÉSENTANT DE L'OPPEPP

Mme Tassé explique que le but est d'organiser des activités pour les élèves. Promouvoir les activités. Il donne un coup de main aux enseignants. Donner du temps pendant les heures de classe.

L'an passé, nous n'avons pas rien fait à cause de la COVID.

6. NOMINATION D'UN OU D'UNE RESPONSABLE DE SCRUTIN

La présidente actuelle du conseil d'établissement, Mme Karine-Ann Ciura, informe les personnes présentes qu'un ou une responsable de scrutin doit être nommé(e). Mme Karine-Ann Ciura propose Mme Nathalie Barbe.

Adopté à l'unanimité

7. ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR UN MANDAT DE 2 ANS ET NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DRAVEURS

La présidente actuelle du conseil d'établissement informe les personnes présentes que 3 postes sont à combler. Elle invite les personnes intéressées à proposer un parent ou à poser leur candidature.

Les personnes suivantes se proposent ou sont proposées :

Mme Geneviève Morin se propose

Mme Véronique Briard se propose

Mme Anne Marie Patrice se propose

Mme Ramirez se propose

Mme Boyd se propose comme substitut

M. Wassim se propose comme substitut

Les personnes candidates font une courte présentation.

On passe au vote

Mme Morin 17

Mme Patrice

Mme Ramirez

Mme Briard

Mme Morin, Mme Patrice et Mme Ramirez ont obtenu le plus de vote.

Mme Briard est proposé comme substitut

La présidente informe les personnes présentes qu'un représentant et qu'un substitut doivent être élus par l'Assemblée générale pour siéger au sein du comité de parents du centre de services scolaire des Draveurs.

Mme Proulx propose Mme Karine Ann Ciura au poste de représentant au comité de parent du Centre de services scolaire des Draveurs. Mme Morin appuie la proposition.
Caroline Proulx se propose au poste de membre substitut, elle est appuyée par Mme Patrice.

8. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

La présidente informe les personnes présentes qu'en vertu de l'article 96 de la Loi sur l'instruction publique, ils doivent se prononcer sur la formation d'un organisme de participation des parents.

Mme Tassé propose et M Aboutanos seconde.

La formation de l'organisme pour l'année scolaire 2021-2022 est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Barbe remercie les gens pour leur présence. Mme Proulx propose la clôture de la séance et Mme Morin seconde.

La séance se termine à 20 h 15

Adopté à l'unanimité

La secrétaire

Manon Goudreau, directrice adjointe